



**DECISION PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ADMISSION ET DU JURY DU MASTER
MENTION SANTE PUBLIQUE**

LA DIRECTRICE DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE

Vu le Code de l'Education,

Vu l'arrêté d'accréditation du 8 juillet 2022,

Considérant que l'EHESP, au titre de l'arrêté du 8 juillet 2022, est accréditée à délivrer le diplôme national de master de la mention santé publique pour les années universitaires allant de 2022 à 2028,

DECIDE

Article 1^{er} :

Le jury de master mention santé publique pour l'année universitaire 2022-2023, également commission d'admission des candidats au master mention santé publique pour l'année universitaire 2023-2024 est composé comme suit :

Président :

Nom	Prénom	Qualité
GLORENEC	Philippe	Professeur EHESP

Membres :

Nom	Prénom	Qualité
LE BIHAN	Blanche	Professeure EHESP
CHARRON	Camilo	Maitre de Conférence Université Rennes 2
SAADE	Anastasia	Assistante Hospitalier Universitaire Université de Rennes
GARLANTEZEC	Ronan	Professeur d'Université Praticien Hospitalier Université de Rennes

Rennes, 6 février 2023

La directrice de l'Ecole des hautes études en
santé publique

Isabelle RICHARD